



47^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif – Groupe de travail sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises

Genève, le 28 juin 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Nous remercions le Groupe de travail pour son rapport tirant le bilan de cette première décennie de mise en œuvre des Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. De nombreux progrès ont pu être réalisés : plus de cohérence grâce aux développements de Plans d'action nationaux ; plus d'outils pratiques et de guides pour les entreprises grâce à la collaboration avec le secteur privé, notamment dans le cadre d'initiatives multipartites. Il s'agit maintenant de redoubler les efforts et relever certains des défis mentionnés dans le rapport du Groupe de travail d'ici à 2030. Dans ce cadre, la collaboration entre Etats et avec les entreprises, partout dans le monde et dans tous les secteurs, est un facteur fondamental.

Je vous remercie.